

CCSS DE LA LOZERE

**RENOVATION THERMIQUE DES BATIMENTS 860 ET LOZA
SITE DE L'EXPANSION DE LA CCSS LOZERE**

CAHIERS DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

Lot 1 : BARDAGES

Maitre d'ouvrage
CCSS DE LA LOZERE
Quartier des Carmes - 48000 MENDE

Maîtrise d'œuvre
BONNET TEISSIER - Architectes D.P.L.G
8, rue de Wunsiedel 48000 Mende
Tél. 04 66 49 14 87 Fax 04 66 49 15 79

Bureau d'études
EGIS - IB2M
Av Victor Hugo – ZA Causse d'Auge - 48000 Mende
Tél. 04 66 32 17 65

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES

1.1.1 OBJET ET CONSISTANCE DU PRESENT LOT

1.1.1.1 OBJET DU PRESENT LOT

Les travaux objet du présent document concernent les travaux du **lot : BARDAGES**, relatif au projet de **REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE**

1.1.1.2 CONNAISSANCE DU PROJET

Lors de l'étude du projet et avant la remise de son offre, l'entrepreneur doit prendre connaissance des plans, des lieux et des cahiers des charges des autres lots, notamment les dispositions communes à tous les lots, et tenir compte des exigences des clauses exposées dans les divers documents faisant l'objet du marché de travaux.

Les matériaux employés seront de premier choix et mis en œuvre suivant les règles de l'art, et la réglementation applicable au moment de l'exécution des travaux.

L'entrepreneur devra la livraison des installations en parfait état de service.

1.1.1.3 OBJET ET CONNAISSANCE DES TRAVAUX

VOLUME DES TRAVAUX :

Description succincte des travaux :

Le présent Devis Descriptif a pour objet de décrire l'ensemble des prestations liées à la réalisation des travaux de construction d'un bâtiment à usage de commerces, d'un cabinet médical, et d'un logement. L'Entrepreneur par le fait même de soumissionner est réputé avoir pris parfaite connaissance des travaux à effectuer, de leur nature ainsi que de leur importance et reconnaît avoir suppléé, par les connaissances professionnelles de sa spécialité, aux détails qui pourraient être omis dans les différentes pièces contractuelles du dossier. Tous les travaux sont inclus quels que soient les méthodes et le matériel nécessaire, y compris l'évacuation et la mise en décharge.

CONNAISSANCE DES LIEUX :

Connaissance des lieux:

L'Entrepreneur est réputé avoir pris connaissance des lieux et de toutes les conditions pouvant avoir une influence sur l'exécution, sur la conception des détails, sur la qualité et les prix des ouvrages à réaliser. Cette prise de connaissance concerne notamment les possibilités d'accès des grues, nacelles, camions ou autres équipements, les possibilités de stockage et d'installation de chantier, et les servitudes qui peuvent y être attachées. L'Entrepreneur ne peut donc arguer d'ignorances quelconques à ce sujet pour prétendre à des suppléments de prix ou à des prolongations de délais.

1.1.1.4 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR

TYPE DE MARCHE DE TRAVAUX :

Lot traité global et forfaitaire :

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

Le présent lot est traité à PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE. Celui-ci doit être déterminé conformément aux plans d'appel d'offres de la maîtrise d'œuvre et aux indications du présent document.

L'entrepreneur ne pourra ignorer les prestations des autres corps d'état dont les travaux sont exécutés en liaison avec les siens.

S'il estime qu'il y a dans le dossier de consultation des omissions, erreurs ou non conformités avec la réglementation en vigueur qui le conduisent à modifier ou à compléter les dispositions prévues dans ce dossier, il devra en tenir compte dans l'établissement de son prix. Cette modification s'accompagnerait d'une note explicative séparée et annexée à son offre.

Enfin, il est précisé que l'entrepreneur ne pourra arguer d'un oubli de localisation du devis descriptif, pour prétendre à supplément sur le prix forfaitaire de son marché, si l'ouvrage concerné figure aux plans.

OBLIGATION DE RESULTAT :

Obligation de résultat :

L'Entrepreneur exécute, comme étant inclus dans son prix, tous les travaux nécessaires au parfait achèvement des ouvrages complets de la description des ouvrages, dans le respect de l'obligation de résultat définie dans le présent dossier, et en coordination avec l'ensemble des entreprises titulaires des marchés dont les ouvrages viennent en interface avec les ouvrages décrits ci-après.

L'obligation de résultat est définie par le présent document.

Pour la réalisation de ces ouvrages, l'Entrepreneur est tenu de respecter les dispositions techniques, géométriques et architecturales de tous les documents, leurs annexes et dans les plans. Les techniques et travaux nécessaires à l'achèvement parfait des ouvrages et dont la définition est omise dans le dossier, sont mis en œuvre par l'Entrepreneur dans le respect des obligations de résultat et des normes en vigueur. Les plans joints au dossier marché représentent graphiquement les principes constructifs, structurels et architecturaux, en complément au présent document. Ils constituent la définition architecturale des éléments des ouvrages, à laquelle l'Entrepreneur est tenu de se conformer : paramètres géométriques, formes et dimensions, continuités et alignements, aspect des parties visibles. Ces plans sont des plans guides et ne font pas office de plans d'exécution. Les définitions techniques détaillées qu'ils contiennent et qui vont au-delà des principes exposés dans les chapitres "Description des ouvrages" ne sont qu'indicatives.

L'Entrepreneur du présent lot doit se reporter impérativement aux pièces générales du marché et ses annexes et aux documents particuliers de chacun des lots, et en avoir une parfaite connaissance.

Documents techniques contractuels

DOCUMENTS NORMATIFS :

Les dispositions particulières à chacun des lots sont précisées dans leurs spécifications techniques respectives. Sauf disposition particulière indiquée dans le présent document, la conception, les calculs, la fabrication en usine, l'exécution sur chantier, la mise en œuvre et le réglage de l'ouvrage, la nature et la qualité des matériaux, la protection de l'ouvrage, la réception et les essais de tout ou partie de l'ouvrage sont, dans leur ensemble, conformes aux normes, règlements, prescriptions techniques et recommandations professionnelles en vigueur.

Pour tous les documents énoncés ci-après, il est retenu la dernière édition publiée à la date des pièces écrites du marché de travaux. L'Entrepreneur est tenu de signaler à la Maîtrise d'Œuvre toute contradiction entre les documents cités ci-dessus et le projet (plans, devis descriptifs, etc...). Les procédés et matériaux non traditionnels, non régis par les documents de référence cités ci-dessus

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

doivent obligatoirement, lorsque ceux-ci sont instruits et prononcés par un groupe spécialisé du CSTB, posséder un Avis Technique ou un ATEX ("Appréciation Technique d'Expérimentation" pour les produits récents).

Tous les ouvrages seront exécutés suivant les règles de l'Art et devront répondre aux prescriptions techniques et fonctionnelles comprises dans les textes officiels existants le premier jour du mois de la signature du marché et notamment :

- Le code de l'Urbanisme ;
 - Le code de la construction et de l'habitation ;
 - Les Règles de l'Art ;
 - Les Normes Françaises (NF) et Européennes (EN) homologuées ;
 - Les Cahiers des Charges des DTU (Documents Techniques Unifiés) et de leurs additifs publiés par le CSTB avec les différentes mises à jour et annexes ;
 - Les Cahiers des Clauses Spéciales des DTU, les règles des D.T.U. ;
 - Les Règles Professionnelles ;
 - Eventuellement les ATEC, ATX ou ETN ;
 - La Nouvelle Réglementation Acoustique (NRA) ;
 - La Réglementation Thermique (RT 2015) ;
 - La législation sur l'accessibilité aux handicapés (loi 2005-102 du 11 février 2005) ;
 - Documents techniques COPREC n° 1 et n° 2 "Contrôle technique des ouvrages" publiés au supplément 82.51 Bis de Décembre 1982 du Moniteur ;
 - Les lois, décrets, arrêtés, circulaires et recommandations intéressant la construction ;
 - Le code du travail (livre 2) ;
 - Le code général des collectivités territoriales (livre 2) ;
 - Le code de l'environnement (partie législative) ;
 - Les règlements de sécurité ;
 - Les réglementations incendie ;
 - Loi du 11 février 2005 relatif à l'accessibilité des personnes handicapées ;
 - La note de sécurité.
 - Les prescriptions de la santé publique.
- Le règlement sanitaire duquel relève la ville de Montélimar
Les avis des Bâtiments De France ;
Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicable aux marchés privés (Norme P 03.001 de décembre 2000) ;
Le résultat de la campagne de sol ;
Les remarques du permis de démolir ;
Les attendus du permis de construire ;
La note de sécurité ;
- Les avis du coordonnateur de sécurité existants ou à venir ;
 - Les avis et observations du contrôleur technique existants ou à venir.

Liste des D.T.U. applicables au marché :

- DTU 32.1 (DTU P22-201) d'octobre 2009 : Construction métallique : Charpente en acier
- DTU 32.2 (P22-202) de mai 1993: Construction métallique : Charpente en alliages d'aluminium
- DTU 33.1 (P28-002) de mai 2008 : Façades rideaux
- DTU 37.1 (P24-203) de mai 1993 et mai 2001 : Menuiseries métalliques
- DTU 39 (P78-201) d'octobre 2006: Travaux de miroiterie-vitrerie
- DTU 40.32 (DTU P34-201) d'avril 1967 : Couverture en plaques ondulées métalliques
- DTU 40.35 (P34-205) de mai 1997 et juin 2006 : Couverture en plaques nervurées issues de tôles d'acier revêtues
- DTU 40.36 (P34-206) de mai 1993 : Couverture en plaques nervurées d'aluminium prélaqué ou non

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

- DTU 41.2 (P65-210) de juillet 1996 : Revêtements extérieurs en bois
- DTU 43.3 (P84-206) d'avril 2008 : Mise en œuvre des toitures en tôles d'acier nervurées avec revêtement d'étanchéité
- DTU 59.1 (P74-201) d'octobre 1994: Travaux de peinture des bâtiments
- FASCICULE 4, titre III : Aciers laminés pour constructions métalliques.
- FASCICULE 4, titre IV : Rivets en acier et boulonnerie pour constructions métalliques.

Liste des règles de calcul :

- Règles NV 65 : (d'avril 2000) : Règles définissant les effets de la neige et du vent sur les constructions ;
- Règles N84 modifiées 95 : (P 06-006 de septembre 1996)) : Action de la neige sur les constructions ;
- Réglementation Thermique 2012
- DTU AI : Règles de conception et de calcul des charpentes en alliage d'aluminium.
- DTU P22-703 (de décembre 1978) : Règles de calcul des constructions en éléments a parois minces en acier.

Justification par le calcul de la sécurité des constructions

- FA : Méthodes de prévision par le calcul du comportement au feu des structures en acier et annexe.
- REGLES NF P 06.001 se rapportant aux charges et surcharges.
- REGLES DE CALCUL DES CONSTRUCTIONS EN ACIER CM 66 et additifs.

1.1.1.5 DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE

DOSSIER D'EXECUTION :

Contenu du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit établir le dossier d'exécution, qui comprend les documents suivants :

- Les plans de repérage et d'implantation des éléments de l'ouvrage,
- Les plans d'exécution,
- Les plans d'atelier et de chantier,
- Les notes de calculs,
- Les procédures de fabrication, de montage,
- Les procès-verbaux d'essais d'étude et d'agrément,
- Les fiches techniques et C.C.P.U. des matériaux utilisés,
- Les fiches techniques définissant les revêtements de surface des métaux et leurs procédures d'application,
- La description des techniques particulières, hors normes, mises en œuvre pour respecter le Cahier des Charges.

Ce dossier est accompagné des échantillons requis. Les documents d'exécution doivent être établis et avoir été visés, préalablement à l'exécution. Après la signature du présent marché, l'Entrepreneur soumet à la Maîtrise d'Œuvre, pour approbation, la liste des documents d'exécution et le calendrier de production de ces documents. Ce calendrier est compatible avec le calendrier d'exécution, et tient compte des temps d'approbation et des éventuels aller-retour.

Plans d'exécution :

Les plans d'exécution doivent définir à eux seuls complètement les formes et la constitution des ouvrages, de toutes leurs pièces et leurs assemblages. Ils comprennent les plans de repérage, les plans d'implantation et les plans de détails, chacun d'eux étant établi à une échelle appropriée. L'ensemble des détails d'assemblages est représenté avec, pour chaque assemblage, la totalité des

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

pièces dessinées à l'échelle ainsi que les éléments contigus mis en œuvre par d'autres lots. Les plans d'exécution sont établis à partir du dossier et des indications fournis par la Maîtrise d'Œuvre, en cohérence avec le tracé géométrique, la note de calculs et les procédures de fabrication et de montage. Ces plans sont exécutés conformément aux règles de l'art, et comprennent notamment les indications suivantes :

- La nomenclature et le repérage complets des éléments représentés ;
- Toutes les dimensions des éléments ;
- Les surcharges admissibles sur les divers éléments ou zones ;
- La nature des matériaux structurels et leurs caractéristiques mécaniques (qualités, charges de rupture, etc.) ;
- Toutes les sujétions de raccordement à l'interface avec d'autres corps d'état ;
- Tous les percements, réservations ou trémies pour les passages de gaines, conduits, canalisations des autres corps d'état.

Visa du dossier d'exécution :

L'Entrepreneur doit remettre le dossier d'exécution à la Maîtrise d'Œuvre. Ce dossier peut être remis par étapes, suivant un calendrier approuvé au préalable par la Maîtrise d'Œuvre à la condition qu'à chaque étape, les plans présentés soient cohérents et accompagnés des calculs et pièces justificatives correspondants.

Notes de calculs :

L'Entrepreneur établit une note de calculs complète et cohérente pour la justification de l'ensemble de ses ouvrages, sur la base de la modélisation unique et de toutes les modélisations complémentaires requises. L'Entrepreneur effectue la justification de l'ensemble de l'ouvrage, notamment :

- Le dimensionnement de tous éléments de structure, couverture et façade ;

Le dimensionnement de tous assemblages et détails ;

La justification de certaines pièces d'assemblage peut nécessiter des analyses informatiques aux éléments finis. Le dimensionnement des poteaux et poutres de la structure sont effectués en se conformant aux formes et dimensions représentées dans les plans du marché. La justification de la totalité des pièces doit respecter les normes et spécifications décrites dans le présent document.

L'Entrepreneur effectue en outre l'ensemble des analyses des phases de montage. L'Entrepreneur modifie, à sa charge, les points de la note de calculs qui font l'objet d'une objection de la part de la Maîtrise d'Œuvre (objection d'ordre technique ou pour non-respect de l'esprit de la conception initiale.

DOSSIER DES OUVRAGES EXECUTES :

Dossier des ouvrages exécutés :

A l'issue du chantier, les plans, notes de calcul et fiches techniques doivent être complétés ou refaits de façon à être rendus conformes à l'exécution définitive. Le dossier des ouvrages exécutés comprend :

- Le dossier d'exécution mis à jour ;
- Les notices d'utilisation, de réparation et de maintenance des ouvrages ;
- Les fiches de contrôles et de la fabrication, du montage et des produits utilisés.

Ce dossier est diffusé conformément aux spécifications des pièces générales du marché.

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.2 INSTALLATION DE CHANTIER

1.2.1 PANNEAU DE CHANTIER

Construction, mise en peinture, mise en place, déplacement éventuel, enlèvement en fin de chantier d'un

panneau de chantier.de dimension 3x2m minimum

Ce panneau comportera les informations habituelles (non limitatif) :

- Nature de l'opération, durée probable du chantier,
- Maîtrise de l'Ouvrage,
- Maîtrise d'OEuvre,
- Bureau de Contrôle,
- Entreprises,
- Affichage du Permis de Construire selon les formes réglementaires.

1.2.2 CLOTURE DE CHANTIER

Ensemble comprenant :

Fourniture et mise en place d'une clôture provisoire de chantier, de 2 m de hauteur avec portails de même

hauteur et de 5 m de largeur et ouvrant en dedans avec fermeture par chaîne et cadenas.

Cette clôture pourra être réalisée au choix par des planches jointives ou par des panneaux de tôle nervurée en acier galvanisé.

Compris entretien et dépose en fin de chantier TCE.

L'éclairage est à la charge du lot Électricité. Protection et entretien pendant la durée du chantier TCE d'une

clôture existante en limite de propriété.

1.2.3 NOTA

Mise à disposition par le maitre d'ouvrage déjà présent su site de

- l'électricité
- l'eau
- sanitaires
- salle pour réunion / réfectoire et vestiaires

Chaque entreprise devra évacuer ces déchets, pas de bennes à prévoir.

1.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES - BATIMENT 860

1.3.1 RDC

1.3.1.1 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES

Fourniture et pose d'un complexe de bardage sur murs maçonnés enduits existants, comprenant:

- la fourniture et pose d'un échafaudage
- une ossature en acier galvanisé, fixé sur murs maçonnés, suivant calpinage et études à la charge du présent lot
- panneau isolant en laine de roche mono densité et semi rigide de 20 cm d'épaisseur, R=5.70 m²K/W; de type ROCKFACADE de chez ROCKWOOL ou équivalent, fixé mécaniquement sur murs maçonnés

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

enduits existants.

- lames d'air suivant normes en vigueur et préconisations du fabricant
- Bardage de panneau d'aluminium type STAC BOND ou équivalent de 4 mm d'épaisseur, pose avec joint creux - Teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme SOLID - Classement M1
- Système riveté STB - REM ou équivalent.
- Compris ensemble des accessoires de fixations, finitions,....
- Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...
- Compris incorporation d'une grille anti-rongeur en partie basse et bavette de rejet d'eau.
- Compris toutes sujétions de finition en partie haute.
- Compris traitement des raccords d'angle par profils en aluminium au choix du maître d'œuvre
- Raccord avec couverture du auvent et ensemble de la charpente métallique de celui-ci
- Raccord avec véranda vitrée existante
- Réalisation suivant prescriptions du fournisseur.
- Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation:

Suivant plans, au RDC

1.3.1.2 TRAITEMENT DES APPUIS

Traitement de l'habillage des appuis par mise en œuvre d'un tôle en acier laqué formant goutte d'eau, compris relevés sous le bardage au niveau des tableaux, raccord avec menuiseries et bardage, finition soignée

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation:

Suivant plans au RDC

1.3.1.3 ENCADREMENTS DES OUVERTURES

Plus value pour fourniture et pose d'habillage des tableaux et linteaux des ouvertures en façades, en panneaux composit idem bardage décrit ci avant, compris ossature et raccord

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation:

Suivant plans de façades au RDC

1.3.1.4 DEPLACEMENT DE LA CHENEAU ENCAISSEE

Déplacement de la cheneau encaissée en bas de pente, pour permettre la mise en œuvre du complexe de bardage isolant comprenant

- dépose de la cheneaux existante, stockage sur site pour réemploi
- découpe de la couverture en bac acier existant, évacuation des déblais à la décharge
- adaptation de la structure métallique existante si nécessaire, et compléments pour maintien de la cheneau déplacée
- repose de la cheneau encaissée, compris garantie d'étanchéité et raccord avec couverture en bac acier
- modification des descentes EP, et raccord avec la nouvelle position de la cheneau
- compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation:

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

Bas de pente du auvent

1.3.1.5 REMPLACEMENT DU BARDAGE DU BANDEU DU AUVENT

Remplacement du bardage vertical d'habillage du bandeau du auvent, comprenant

- échafaudages, et tous éléments de mise en sécurité
- dépose des panneaux de bardage existants, et ensemble des éléments associés (couvertine, profils de départ,...) compris chargement et évacuation à la décharge
- adaptation et compléments si nécessaire, pour ossature support du bardage
- fourniture et pose de plaque de bardage de type
- profil de départ formant goutte d'eau
- profils d'angle
- couvertine en partie haute formant goutte d'eau sur les 2 côtés
- Visserie inox,...
- toutes sujétions de finitions et de mise en oeuvre.
- Hauteur du bandeau = 75 cm environ

Localisation:

Auvent en façade, suivant plans

1.3.1.6 DEPOSE / REPOSE DE LA ZINGUERIE EXISTANTE

Dépose de la zinguerie existante (descentes EP, dauphins,...) compris stockage sur site et repose après mise en oeuvre du complexe de bardage, adaptation des fixations et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant

1.3.1.7 DECOUPE APPUIS BA

Découpe soignée de l'appuis en béton armé existant au droit de la façade, pour permettre la mise en place du complexe de bardage, compris chargement et évacuation des déblais à la décharge.

Localisation:

Suivant existant

1.3.1.8 COUVERTINE

Fourniture et pose d'une couvertine en acier laqué, formant goutte d'eau sur les 2 côtés, compris fixations, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Développé suivant existant et complexe de bardage

Localisation:

En partie haute de la partie chaufferie et silo

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.3.2 R+1

1.3.2.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT

Dépose du complexe de bardage existant sur murs maçonnés comprenant isolant en mousse polyuréthane projetée ou en quelque nature que se soit, ossature en quelque nature que se soit (bois, métal,...), panneau de bardage métallique ou en quelque nature que se soit, y compris ensemble des éléments associés (encadrement d'ouverture, profils de finitions, fixations,...)

Compris chargement et évacuation à la décharge

Compris échafaudages

Localisation:

Suivant existant

1.3.2.2 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES

Fourniture et pose d'un complexe de bardage sur murs maçonnés enduits existants, comprenant:

- la fourniture et pose d'un échafaudage
- une ossature en acier galvanisé, fixé sur murs maçonnés, suivant calpinage et études à la charge du présent lot

- panneau isolant en laine de roche mono densité et semi rigide de 20 cm d'épaisseur, $R=5.70 \text{ m}^2\text{K/W}$; de type ROCKFACADE de chez ROCKWOOL ou équivalent, fixé mécaniquement sur murs maçonnés enduits existants.

- compris réalisation d'un enduit d'imperméabilisation de la façade pour garantie d'étanchéité à l'eau avec préparation des supports existants après dépose de l'isolant (à prévoir par l'entreprise dans offre car présence ou non de cet enduit non défini sous l'isolant en mousse polyuréthane)

- lames d'air suivant normes en vigueur et préconisations du fabricant

- Bardage de panneau d'aluminium type STAC BOND ou équivalent de 4 mm d'épaisseur, pose avec joint creux - Teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme SOLID - Classement M1

Système riveté STB - REM ou équivalent.

Compris ensemble des accessoires de fixations, finitions,....

Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...

Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...

Compris incorporation d'une grille anti-rongeur en partie basse et bavette de rejet d'eau.

Compris toutes sujétions de finition en partie haute.

Compris traitement des raccords d'angle par profils en aluminium au choix du maître d'œuvre

Raccord avec couverture du auvent et ensemble de la charpente métallique de celui-ci

Raccord avec véranda vitrée existante

Réalisation suivant prescriptions du fournisseur.

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

Localisation:

Suivant plans, au R+1

1.3.2.3 TRAITEMENT DES APPUIS

Traitement de l'habillage des appuis par mise en œuvre d'un tôle en acier laqué formant goutte d'eau, compris relevés sous le bardage au niveau des tableaux, raccord avec menuiseries et bardage, finition soignée

Compris toutes sujétions de mise en œuvre.

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

Localisation:

Suivant plans au R+1

1.3.2.4 ENCADREMENTS DES OUVERTURES

Plus value pour fourniture et pose d'habillage des tableaux et linteaux des ouvertures en façades, en panneaux composit idem bardage décrit ci avant, compris ossature et raccord
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans de façades au R+1

1.3.2.5 DECOUPE APPUIS BA

Découpe soignée de l'appuis en béton armé existant au droit de la façade, pour permettre la mise en place du complexe de bardage, compris chargement et évacuation des déblais à la décharge.

Localisation:

Suivant existant

1.3.2.6 COUVERTINE

Fourniture et pose d'une couvertine en acier laqué, formant goutte d'eau sur les 2 côtés, compris fixations, et toutes sujétions de mise en oeuvre.
Développé suivant existant et complexe de bardage

Localisation:

En partie haute de la partie EST du bâtiment

1.3.3 R+2

1.3.3.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT

Dépose du complexe de bardage existant sur murs maçonnés comprenant isolant en mousse polyuréthane projetée, ossature en quelque nature que se soit (bois, métal,...), panneau de bardage métallique ou en quelque nature que se soit, y compris ensemble des éléments associés (encadrement d'ouverture, profils de finitions,...)
Compris chargement et évacuation à la décharge
Compris échafaudages

La cheneau encaissée existante est prévu d'être conservée, l'entreprise devra la maintenir en place par tous moyens et assurer l'évacuation des eaux de toiture.

Localisation:

Suivant existant

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.3.3.2 DEPOSE LAME BRISE SOLEIL

Dépose de la lame brise soleil, sur la façade Nord contre le murs existants à barder, compris évacuation et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Façade Nord, suivant existant

1.3.3.3 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES

Fourniture et pose d'un complexe de bardage sur murs maçonnés enduits existants, comprenant:

- la fourniture et pose d'un échafaudage
 - une ossature en acier galvanisé, fixé sur murs maçonnés, suivant calpinage et études à la charge du présent lot
 - panneau isolant en laine de roche mono densité et semi rigide de 20 cm d'épaisseur, $R=5.70 \text{ m}^2\text{K/W}$; de type ROCKFACADE de chez ROCKWOOL ou équivalent, fixé mécaniquement sur murs maçonnés enduits existants.
 - lames d'air suivant normes en vigueur et préconisations du fabricant
 - compris réalisation d'un enduit d'imperméabilisation de la façade pour garantie d'étanchéité à l'eau avec préparation des supports existants après dépose de l'isolant (à prévoir par l'entreprise dans offre car présence ou non de cet enduit non défini sous l'isolant en mousse polyuréthane)
 - Bardage de panneau d'aluminium type STAC BOND ou équivalent de 4 mm d'épaisseur, pose avec joint creux - Teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme SOLID - Classement M1
- Système riveté STB - REM ou équivalent.
Compris ensemble des accessoires de fixations, finitions,....
Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...
Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...
Compris incorporation d'une grille anti-rongeur en partie basse et bavette de rejet d'eau.
Compris toutes sujétions de finition en partie haute.
Compris traitement des raccords d'angle par profils en aluminium au choix du maître d'oeuvre
Raccord avec couverture du auvent et ensemble de la charpente métallique de celui-ci
Raccord avec véranda vitrée existante
Réalisation suivant prescriptions du fournisseur.
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Compris raccord et liaison avec cheneaux encaissées existantes prévues d'être conservées.
Adaptation de celle-ci si nécessaire.

Localisation:

Suivant plans, au R+2

1.3.3.4 TRAITEMENT DES APPUIS

Traitement de l'habillage des appuis par mise en oeuvre d'un tôle en acier laqué formant goutte d'eau, compris relevés sous le bardage au niveau des tableaux, raccord avec menuiseries et bardage, finition soignée
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans au R+2

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.3.3.5 ENCADREMENTS DES OUVERTURES

Plus value pour fourniture et pose d'habillage des tableaux et linteaux des ouvertures en façades, en panneaux composit idem bardage décrit ci avant, compris ossature et raccord
Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans de façades au R+2

1.3.3.6 DECOUPE APPUIS BA

Découpe soignée de l'appuis en béton armé existant au droit de la façade, pour permettre la mise en place du complexe de bardage, compris chargement et évacuation des déblais à la décharge.

Localisation:

Suivant existant

1.3.3.7 COUVERTINE OU TOLE DE RACCORD ENTRE COUVERTURE ET BARDAGE

Fourniture et pose d'une couvertine en acier laqué, formant goutte d'eau sur les 2 côtés, compris fixations, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Developpé suivant existant et complexe de bardage

Compris raccord et liaison avec cheneaux encaissées existantes prévues d'êtres conservées.

Adaptation de celle-ci si nécessaire.

Localisation:

En partie haute toute façade

1.3.3.8 TROP PLEIN

Réalisation de trop plein au niveau de cheneaux encaissées en bas de pente de la couverture, en remplacement des existants, compris garantie d'étanchéité.

Localisation:

Suivant existant

1.3.3.9 MODIFICATION GARDE CORPS EXISTANTS

Modification des garde corps extérieurs existants, en acier galvanisé, pour raccourcissement de 20 cm environ pour permettre la mise en oeuvre d'un complexe de bardage plus épais que l'existant, comprenant dépose, mise en sécurité provisoire, modification et raccourcissement du garde corps existant, galvanisation, repose, raccord avec les éléments conservés et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Garde corps de la passerelle d'accès au dernier niveau

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES



1.3.3.10 MODIFICATION CLOTURES EXISTANTES

Modification de cloture existante, en acier, pour raccourcissement de 20 cm environ pour permettre la mise en oeuvre d'un complexe de bardage plus épais que l'existant, comprenant dépose, mise en sécurité provisoire, modification et raccourcissement de la cloture existante, reprise peinture, repose, raccord avec les éléments conservés et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant



DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.3.3.11 DEPOSE / REPOSE DE L'ABRI VELO

Dépose de l'abri vélo existant, stockage et repose après mise en oeuvre du nouveau complexe de bardage, compris reprises des fixations en sol, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant



1.3.3.12 DEPOSE / REPOSE DES GRILLES EN FACADES

Les travaux comprennent:

- la dépose et stockage des grilles en façades existantes, de toutes dimensions et nature
- le prolongement de gaines existantes en quelques nature que se soit
- la repose des grilles compris fixations et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant

1.3.3.13 REMPLACEMENT DES REMPLISSAGE DES CHASSIS DE TOITURE

Remplacement des vitres ou remplissage en quelques nature que se soit des châssis en toiture, pour amélioration des performances thermiques, comprenant dépose de l'existant, et mise en oeuvre d'un remplissage en polycarbonate $U = 1.00 \text{ m}^2\text{K/W}$, compris toutes sujétions d'accès et d'adaptation par rapport à l'existant.

Dimensions = 150 x 150 cm environ.

Localisation:

Suivant existant, toiture terrasse accessible et désenfumage de la cage d'escalier

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES



1.3.4 NOTA

Aucun travaux de nettoyage de prévu (intérieur et extérieur) dans la présente consultation, l'entrepreneur devra remettre en état les locaux après leur intervention, et le nettoyage si nécessaire.

1.4 BATIMENT LOZA

1.4.1 TOUS NIVEAUX

1.4.1.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT ET ISOLANT

Dépose du complexe de bardage existant comprenant pare pluie, ossature en quelque nature que se soit (bois, métal,...), isolant, panneau de bardage métallique ou en quelque nature que se soit, y compris ensemble des éléments associés (encadrement d'ouverture, profils de finitions,...)
Compris chargement et évacuation à la décharge
Compris échafaudages

L'isolant existant dans l'épaisseur des plateaux supports n'est prévu pas d'être conservé

Compris garantie d'étanchéité durant la globalité de vos travaux

Localisation:

Suivant existant, ensemble du bâtiment

1.4.1.2 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR COMPLEXE EXISTANT

Fourniture et pose d'un complexe de bardage sur plateau porteur avec isolant conservé, comprenant:

- la fourniture et pose d'un échafaudage
- une ossature en acier galvanisé, fixé sur ossature existante, suivant calepinage et études à la charge du présent lot
- panneau isolant en laine de roche adapté au complexe et sous avis technique avec complexe de

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

bardage, $R=3.70 \text{ m}^2\text{K/W}$, à mettre dans l'épaisseur de l'ossature décrite ci dessus, et dans l'épaisseur des plateaux existants, après dépose de l'isolant existant (prévu ci dessus)

- pare pluie métallique, type bac sec, non apparent, pour garantie d'étanchéité
- lames d'air suivant normes en vigueur et préconisations du fabricant
- Bardage par panneaux stratifiés duromères à haute pression (HPL) type MAX COMPACT EXTERIOR de CHEZ FUNDERMAX ou équivalent de 8 mm d'épaisseur, pose avec joint creux - Teinte au choix de l'architecte dans la totalité de la gamme - Classement B S2 D0
- Ossature secondaire

Système riveté

Compris ensemble des accessoires de fixations, finitions,....

Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...

Compris toutes ossatures secondaires, tasseaux, etc...

Compris incorporation d'une grille anti-rongeur en partie basse et bavette de rejet d'eau.

Compris toutes sujétions de finition en partie haute.

Compris traitement des raccords d'angle par profils en aluminium au choix du maitre d'oeuvre

Raccord avec couverture du auvent et ensemble de la charpente métallique de celui-ci

Raccord avec véranda vitrée existante

Réalisation suivant prescriptions du fournisseur.

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans, toutes façades

1.4.1.3 TRAITEMENT DES APPUIS

Traitement de l'habillage des appuis par mise en oeuvre d'un tôle en acier laqué formant goutte d'eau, compris relevés sous le bardage au niveau des tableaux, raccord avec menuiseries et bardage, finition soignée

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans

1.4.1.4 ENCADREMENTS DES OUVERTURES

Plus value pour fourniture et pose d'habillage des tableaux et linteaux des ouvertures en façades, en panneaux composit idem bardage décrit ci avant, compris ossature et raccord

Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant plans de façades

1.4.1.5 COUVERTINE

Fourniture et pose d'une couvertine en acier laqué, formant goutte d'eau sur les 2 côtés, compris fixations, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Developpé suivant existant et complexe de bardage

Localisation:

En partie en relevé sur la couverture

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.4.1.6 DEPOSE / REPOSE DE LA ZINGUERIE EXISTANTE

Dépose de la zinguerie existante (descentes EP, dauphins,...) compris stockage sur site et repose après mise en oeuvre du complexe de bardage, adaptation des fixations et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant

1.4.1.7 PLUS VALUE POUR INTEGRATION DE LA CHENEAU DANS COMPLEXE DE BARDAGE

Plus value pour intégration de la cheneau pendante existante, dans l'épaisseur du complexe de bardage à créer, pour éviter la prolongation de la couverture en bac acier.

Compris création de 2 moignons horizontaux, avec naissance, pour permettre le raccordement des descentes EP.

Compris couvertine en partie haute pour garantie d'étanchéité.

Localisation:

Façade Nord et sud, au droit des cheneaux sans débords de toiture

1.4.1.8 COUVERTINE OU TOLE DE RACCORD ENTRE COUVERTURE ET BARDAGE

Fourniture et pose d'une couvertine en acier laqué, formant goutte d'eau sur les 2 côtés, compris fixations, et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Développé suivant existant et complexe de bardage

Localisation:

En partie haute toute façade en pignon

1.4.1.9 DEPOSE / REPOSE DES GRILLES EN FACADES

Les travaux comprennent:

- la dépose et stockage des grilles en façades existantes, de toutes dimensions et nature
- le prolongement de gaines existantes en quelques nature que se soit
- la repose des grilles compris fixations et toutes sujétions de mise en oeuvre.

Localisation:

Suivant existant

1.4.1.10 DEPLACEMENT CONDUIT DE VENTILATION

Déplacemen de conduit de ventilation existant, suite sur épaisseur du bardage existant comprenant

- la dépose des conduits existants, compris démolition des socles BA avec chargement et évacuation des déblais à la décharge
- le prolongement des gaines existante en PVC, de même diamètre pour échapper à la sur épaisseur du complexe de bardage
- la mise en oeuvre de chapeau pour garantie d'étanchéité.
- la reconstruction des socles en béton armé
- Compris toutes sujétions de mise en oeuvre.

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

Localisation:

Façade Nord



1.4.1.11 REMPLACEMENT DES REMPLISSAGE DES CHASSIS DE TOITURE

Remplacement des vitres ou remplissage en quelques nature que se soit des châssis en toiture, pour amélioration des performances thermiques, comprenant dépose de l'existant, et mise en oeuvre d'un remplissage en polycarbonate $U= 1.00 \text{ m}^2\text{K/W}$, compris toutes sujétions d'accès et d'adaptation par rapport à l'existant.

Dimensions = 150 x 150 cm environ.

Localisation:

Suivant existant compris désenfumage de la cage d'escalier

1.4.2 NOTA

Aucun travaux de nettoyage de prévu (intérieur et extérieur) dans la présente consultation, l'entrepreneur devra remettre en état les locaux après leur intervention, et le nettoyage si nécessaire.

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

TABLE DES MATIERES

<u>1.1 PRESCRIPTIONS TECHNIQUES GENERALES</u>	1
1.1.1 OBJET ET CONSISTANCE DU PRESENT LOT	1
1.1.1.1 OBJET DU PRESENT LOT	1
1.1.1.2 CONNAISSANCE DU PROJET	1
1.1.1.3 OBJET ET CONNAISSANCE DES TRAVAUX	1
1.1.1.4 OBLIGATION DE L'ENTREPRENEUR	1
1.1.1.5 DOCUMENTS FOURNIS PAR L'ENTREPRISE	4
<u>1.2 INSTALLATION DE CHANTIER</u>	6
1.2.1 PANNEAU DE CHANTIER	6
1.2.2 CLOTURE DE CHANTIER	6
1.2.3 NOTA	6
<u>1.3 DESCRIPTION DES OUVRAGES - BATIMENT 860</u>	6
1.3.1 RDC	6
1.3.1.1 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES	6
1.3.1.2 TRAITEMENT DES APPUIS	7
1.3.1.3 ENCADREMENTS DES OUVERTURES	7
1.3.1.4 DEPLACEMENT DE LA CHENEAU ENCAISSEE	7
1.3.1.5 REMPLACEMENT DU BARDAGE DU BANDEU DU AUVENT	8
1.3.1.6 DEPOSE / REPOSE DE LA ZINGUERIE EXISTANTE	8
1.3.1.7 DECOUPE APPUIS BA	8
1.3.1.8 COUVERTINE	8
1.3.2 R+1	9
1.3.2.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT	9
1.3.2.2 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES	9
1.3.2.3 TRAITEMENT DES APPUIS	9
1.3.2.4 ENCADREMENTS DES OUVERTURES	10
1.3.2.5 DECOUPE APPUIS BA	10
1.3.2.6 COUVERTINE	10
1.3.3 R+2	10
1.3.3.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT	10
1.3.3.2 DEPOSE LAME BRISE SOLEIL	11
1.3.3.3 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR MURS MACONNES	11
1.3.3.4 TRAITEMENT DES APPUIS	11
1.3.3.5 ENCADREMENTS DES OUVERTURES	12
1.3.3.6 DECOUPE APPUIS BA	12
1.3.3.7 COUVERTINE OU TOLE DE RACCORD ENTRE COUVERTURE ET BARDAGE	12
1.3.3.8 TROP PLEIN	12
1.3.3.9 MODIFICATION GARDE CORPS EXISTANTS	12
1.3.3.10 MODIFICATION CLOTURES EXISTANTES	13
1.3.3.11 DEPOSE / REPOSE DE L'ABRI VELO	14
1.3.3.12 DEPOSE / REPOSE DES GRILLES EN FACADES	15
1.3.3.13 REMPLACEMENT DES REMPLISSAGE DES CHASSIS DE TOITURE	15
1.3.4 NOTA	15
<u>1.4 BATIMENT LOZA</u>	15
1.4.1 TOUS NIVEAUX	15

DESCRIPTIF

Affaire : 2541 REHABILITATION THERMIQUE DE L'EXPANSION CCSS DE LA LOZERE

Lot n°1 : BARDAGES

1.4.1.1 DEPOSE DU BARDAGE EXISTANT ET ISOLANT	16
1.4.1.2 COMPLEXE DE BARDAGE AVEC ISOLANT SUR COMPLEXE EXISTANT	16
1.4.1.3 TRAITEMENT DES APPUIS	16
1.4.1.4 ENCADREMENTS DES OUVERTURES	17
1.4.1.5 COUVERTINE	17
1.4.1.6 DEPOSE / REPOSE DE LA ZINGUERIE EXISTANTE	17
1.4.1.7 PLUS VALUE POUR INTEGRATION DE LA CHENEAU DANS COMPLEXE DE BARDAGE	17
1.4.1.8 COUVERTINE OU TOLE DE RACCORD ENTRE COUVERTURE ET BARDAGE	17
1.4.1.9 DEPOSE / REPOSE DES GRILLES EN FACADES	18
1.4.1.10 DEPLACEMENT CONDUIT DE VENTILATION	18
1.4.1.11 REMPLACEMENT DES REMPLISSAGE DES CHASSIS DE TOITURE	18
1.4.2 NOTA	19